

LYCÉE DES MÉTIERS & QUALÉDUC 2022-2023

Fiches d'auto-évaluation dédiées aux 9 critères



Qualéduc est une démarche permettant de développer un processus d'amélioration continue à l'échelle de l'établissement. Elle implique l'ensemble de la communauté éducative autour d'axes de travail communs : réflexion collective en lien avec des thématiques pédagogiques et/ou organisationnelles, définition d'actions partagées et leur évaluation. Elle constitue un levier de mobilisation autour d'un axe du projet d'établissement, d'une mesure pédagogique ou encore d'un processus de labellisation.

Ressource Éduscol : <https://eduscol.education.fr/2192/qualeduc-un-outil-de-qualite>

La DRAFPIC de la région académique PACA propose aux établissements des fiches Qualéduc conçues spécifiquement pour l'obtention, le suivi et le renouvellement du label « lycée des métiers » en conformité avec son [cahier des charges](#).

Pour chacun des neuf critères du label (les 7 critères nationaux et les 2 optionnels de la région académique) une fiche d'auto-évaluation est dédiée.

Elle permet aux équipes d'établir des diagnostics précis, de relever les points forts et les axes d'amélioration d'une thématique.

L'auto-évaluation Qualéduc rend possible le processus d'amélioration continue, prépare à toute forme d'évaluation externe, et permet d'établir des liens entre les différents labels.

Ce guide d'accompagnement régional, en appui du guide national Qualéduc, a vocation à aider les établissements à :

- Installer et conserver l'assurance qualité dans l'établissement par l'auto-évaluation ;
- Formaliser et valoriser ce qui se fait dans l'établissement ;
- Définir des indicateurs pour mesurer l'efficacité des actions conduites dans le cadre des critères du label ;

- Se préparer à l'obtention du label et à ses phases de renouvellement ;
- Renforcer le travail en équipe ;
- Faire vivre le label de façon pérenne.

Les fiches sont modifiables et ajustables selon les besoins et le contexte de l'établissement. Une fiche vierge est téléchargeable au format texte sur les sites académiques, rubriques « lycée des métiers » de l'académie de [Nice](#) et de l'académie [d'Aix-Marseille](#), sur le site [Qualéduc](#) d'Aix-Marseille.

Rappel des critères :

- C1 - Une offre de formations professionnelles construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation.
- C2 - L'accueil de publics de statuts différents.
- C3 - Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion.
- C4 - L'organisation d'actions culturelles.
- C5 - La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale.
- C6 - La mise en place et le suivi d'actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale prévu à l'article L.122-2.
- C7 - Une politique active de communication.
- C8 a - Développer le numérique au service des métiers.
- C8 b - La mise en place d'actions visant à favoriser l'égalité filles-garçons.

Les équipes de la DRAFPIC et le référent académique Qualéduc restent à votre écoute pour toute demande de conseils et d'accompagnement.

DRAFPIC – PACA

1. Plan Planifier

Le lycée des métiers s'engage dans une démarche de mise en cohérence progressive des différentes formations, en tenant compte de la complémentarité avec les formations des autres établissements (lycées et CFA). La carte des formations de l'établissement s'inscrit dans une stratégie académique. La carte de formation prend en compte les besoins du territoire.

Le critère n°1 fait partie intégrante du projet d'établissement. Il concerne bon nombre d'acteurs de la communauté éducative et des partenaires extérieurs à l'établissement.

L'établissement s'engage dans la construction de son offre de formation. Il conjugue la demande des élèves et des familles avec la relation formation-emploi.

2. Do Mettre en œuvre

Cohérence de l'offre de formation et actions mises en œuvre

Les formations initiales, en apprentissage ou en formation continue qui sont proposées s'intègrent dans une logique de complémentarité / de poursuite d'études.

L'établissement offre les spécialités de bac pro de la famille de métiers. Le cas échéant, il travaille en collaboration avec des établissements partenaires.

L'établissement s'inscrit dans un continuum BAC -3 / post-bac (BTS, Licence pro...).

L'établissement propose un plan stratégique triennal dans lequel figurent les évolutions souhaitées. Son offre de formation répond aux réformes, aux évolutions des métiers, au contexte et à l'insertion professionnelle.

L'implication de l'équipe enseignante et de la communauté éducative, en tant que force de proposition et de mise en œuvre, est le gage d'une carte des formations cohérente et attractive en termes de lieux de PFMP, d'accueil d'apprentis et de perspectives d'emplois.

Les personnels s'engagent dans une démarche individuelle et collective de veille sur les métiers en lien avec le contexte professionnel local et la carte des formations du territoire.

Des dispositifs passerelles contribuent à une orientation réussie de l'élève.

Communication et valorisation

Une communication claire sur les formations proposées par l'établissement permet de rendre visible l'offre de formation professionnelle pour les usagers et les partenaires de l'école.

Les modalités de communication internes et externes mises en œuvre sont multiples et appropriées.

Les formations présentées au public, notamment lors de la journée « Portes Ouvertes » illustrent et valorisent la cohérence de l'offre de formation. La carte des formations est un atout pour l'image de l'établissement et le recrutement des élèves.

Les experts et services compétents sont systématiquement sollicités pour atteindre les objectifs du critère.

Un cœur de métier est mis en exergue par l'intitulé du label « L.D.M. » et affiche clairement l'identité de l'établissement.

...

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

- Fréquence d'utilisation d'outils de veille
- Croisement des méthodes de veille
- Outils de formalisation des parcours à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle en collaboration avec divers partenaires
- Nature et nombre de personnels impliqués dans l'évolution de carte des formations
- Taux de pression des formations proposées
- Taux de satisfaction pour les vœux d'orientation
- Existence d'une section(s) européenne(s), d'une option spécifique ou locale
- Adéquation formation / lieux de PFMP et de contrats d'apprentissage
- Tout indicateur justifiant l'évolution de l'offre
- Accompagnement de l'élève à la mobilité géographique
- Canaux et modalités de communication
- Fréquence de consultation des pages et des articles web sur la thématique
- Mesure de l'efficacité de la journée « Portes Ouvertes »
- ...

1. Plan Planifier

Le lycée des métiers s'engage à accueillir sur son site ou en partenariat avec d'autres établissements des publics de statuts différents (lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires ou salariés en formation continue GRETA), candidats à un diplôme par la VAE.

L'organisation pédagogique des formations composées d'apprenants de statuts différents fait partie du projet d'établissement.

2. Do Mettre en œuvre

L'établissement

- dispose d'une organisation pertinente qui conjugue les différents publics accueillis avec la formation initiale ;
- offre une ou plusieurs formations en « mixité des publics » ;
- mène des actions qui visent la réussite des apprenants hors formation initiale ;
- accompagne les élèves dans leur souhait de changement de statut ;
- assure la demande provenant du GRETA ;
- personnalise l'accueil de ses publics en fonction de leur statut.

Les personnels de l'établissement participent aux enseignements dispensés aux publics de statuts différents. Des conseils pédagogiques ou d'autres instances de réflexion et de proposition sont dédiés à ce critère. Ils permettent notamment d'échanger et de mutualiser les pratiques pour le bénéfice de tous les apprenants.

Communication, valorisation et gain pour l'établissement

L'établissement joue un rôle facilitateur dans le cadre de la VAE. Il communique des informations relatives à la VAE au sein de l'établissement et sur le site internet de l'établissement.

Les formations de statuts différents proposées contribuent à l'amélioration de l'image de l'établissement, à l'augmentation des effectifs, à la complémentarité et à la cohérence de l'offre de formation dans le cadre du label « Lycée des métiers ».

Toutes les formations sont valorisées par l'établissement.

Des actions facilitatrices sont mises en œuvre pour développer des échanges entre les apprenants de statuts différents.

...

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

- Organisation des temps scolaires et de l'alternance en entreprise
- Nature des publics accueillis
- Taux de réussite des différents publics
- Nombre de classes composées de publics mixtes
- Nombre d'apprentis inscrits dans un parcours mixtes
- Nombre de formations assurées par le GRETA
- Nombre de stagiaires de la formation continue
- Organisation des plateaux techniques
- Nature des actions visant à répondre aux spécificités de chaque statut
- Modalités d'accompagnement de l'apprenant dans son parcours et dans son projet de changement de parcours / de statuts
- Nombre de réunions d'information sur la VAE

...

1. Plan Planifier

Le partenariat est au cœur des démarches de l'établissement. Il associe notamment les partenaires essentiels que sont les collectivités territoriales, les branches professionnelles, les entreprises et associations.

Leurs contributions, de nature différente, sont essentielles pour accompagner la réussite des élèves, initier, développer, promouvoir l'établissement et donner toute sa cohérence à la voie professionnelle.

2. Do Mettre en œuvre

Communication autour du critère et valorisation

Les accords de partenariats sont formalisés et communiqués dans l'établissement. Les actions en lien avec le monde professionnel font l'objet de publication sur le site internet de l'établissement et éventuellement sur les réseaux sociaux. Les élèves sont informés et préparés à la découverte du monde professionnel.

Actions conduites relatives au critère

Des événements sont régulièrement organisés dans le cadre du parcours « Avenir », des modules d'insertion professionnelle, de l'orientation. Ils sont nombreux, profitant à tous les élèves et variés dans leur mise en œuvre (conférences, visites d'entreprise, interventions sur un TP, ...). Les bases de données des contacts professionnels, issus des PFMP ou de l'apprentissage par exemple, sont actualisées et exploitées par le personnel éducatif de l'établissement, créant des relations étroites et pérennes avec le monde de l'entreprise. L'établissement s'appuie sur les instances institutionnelles (Drafpic, Draio, Campus des métiers et qualification, CLEE ...) pour ouvrir et dynamiser sa relation avec le monde professionnel. Le lycée sollicite le monde professionnel lors des examens, des projets de classe, ou encore pour la réalisation des chefs d'œuvre, autant que de besoin.

Développement professionnel des acteurs de l'établissement

Le personnel est engagé dans un dispositif de découverte du monde professionnel, notamment par l'immersion en entreprise. Il développe des contacts au sein des instances « relations école-entreprise ». Il participe aux événements de sensibilisation au monde économique organisés au sein de l'entreprise et les utilise dans ses pratiques.

...

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

- Nombre d'articles postés sur le site internet de l'établissement
 - Nombre d'élèves participant à un événement lié au monde professionnel
 - Nombre de conventions signées avec des partenaires économiques
 - Nombre d'actions intégrées au parcours « Avenir »
 - Nombre de contacts générés dans la base de données
 - Nombre d'événements liés au monde professionnel organisés dans l'année
 - Nombre de professionnels intervenant dans les classes
 - Nombre de professionnels intervenant dans les jurys d'examen
 - Nombre de visites d'entreprise
 - Nombre de personnel en immersion en entreprise
 - Nombre d'actions des personnels visant la découverte des métiers
 - Nombre de candidatures aux stages CERFPEP, ou au PAF
- ...

1. Plan Planifier

Le critère n°4 s'inscrit de façon marquée dans le projet d'établissement. Il associe des disciplines de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, et profite à tous les élèves.

L'organisation des actions culturelles de l'établissement s'inscrit dans les actions et événements académiques et nationaux.

Des liens sont établis avec le critère n°5 « La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale ».

2. Do Mettre en œuvre

L'organisation et les acteurs impliqués

Un groupe de pilotage animé par le référent culturel associant une multiplicité de disciplines et de spécialités est mis en place.

Le Conseil pédagogique joue un rôle majeur dans la conduite et le déroulement des actions.

L'établissement est engagé dans des partenariats et fait appel à des intervenants extérieurs.

L'ensemble des projets culturels relève d'une stratégie définie par l'établissement.

Le centre de documentation et d'information joue un rôle fédérateur.

Les actions mises en œuvre et la plus-value pour les élèves

Les actions culturelles s'inscrivent dans les parcours des élèves. Elles ont un lien avec leurs besoins, leurs projets professionnels ou de poursuite d'études.

Les visites culturelles ou autres sorties scolaires répondent à des objectifs clairement identifiés en termes de connaissance, de compétences et d'ouverture. Elles font l'objet d'une exploitation pédagogique disciplinaire voire pluridisciplinaire.

Les actions ont trait à la culture générale mais aussi à la connaissance du monde économique et professionnel.

Elles abordent également les grands enjeux de la société (développement durable, valeurs de la république, ...).

Elles permettent de développer des compétences transversales et psychosociales et de valoriser l'investissement de l'élève.

La communication et la valorisation

L'établissement participe à des événements académiques ou nationaux pour valoriser ses propres actions, présenter une expérimentation, une innovation...

Les actions conduites sont communiquées, partagées au sein de l'établissement.

L'organisation des actions culturelles participe au développement du sentiment d'appartenance. Elle entraîne une dynamique du travail en équipe.

Le site internet de l'établissement contribue à la valorisation des actions menées.

Les enseignants s'engagent dans un processus de formation continue / de développement professionnel.

...

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

- Extrait du projet d'établissement
- Un référent culturel est désigné
- Un comité de pilotage est mis en place
- Nombre de réunions
- Fréquentation du CDI
- Relevé d'actions ADAGE
- Nature et nombre de financements de projet Ines obtenus
- Intégration des actions dans le parcours éducation artistique et culturel
- Utilisation du Pass Éducation
- Nombre d'actions culturelles en lien avec le monde professionnel
- Tableau synoptique des actions culturelles par classe avec effectifs
- Nombre d'actions culturelles en lien avec l'ouverture à l'international
- Nombre et nature des interventions extérieures
- Partenariats, conventions
- Participation à la JAP (Journée Académique de la Pédagogie)
- Nombre d'articles publiés sur le site internet de l'établissement

1. Plan Planifier

L'établissement encourage la mobilité à l'étranger des élèves et des personnels.

L'ouverture internationale fait partie intégrante du projet d'établissement.
Elle favorise la réussite des élèves, la poursuite d'études et la maîtrise des langues vivantes.

Les mobilités permettent le développement des compétences professionnelles, linguistiques, culturelles et transversales.

L'établissement s'engage dans des programmes de financement européens relatifs à la mobilité comme Erasmus +.

La réussite du critère n°5 constitue les prémices nécessaires à l'obtention du label « Euroscol ».

2. Do Mettre en œuvre

L'établissement : pilotage, organisation et offre de formation

Un référent (ERAEI) est désigné, un groupe de pilotage est mis en place.

Le Conseil pédagogique s'empare de la question de l'ouverture à l'international.

Des partenariats en France et à l'étranger permettent l'évolution des projets d'échanges et de mobilités.

L'établissement sollicite la DRAREIC et lui rend compte de ses bilans.

L'établissement est engagé dans une ou plusieurs sections européennes.

Le vivier de professeurs de DNL est en cours de développement.

Les acteurs, les disciplines, les filières

La question de l'ouverture à l'Europe et à l'international concerne l'ensemble des disciplines et des spécialités. La communauté éducative participe aux actions relevant du critère n°5.

Les actions et la plus-value pour l'élève

L'établissement met en place une stratégie de déploiement qui concerne l'ensemble des filières de l'établissement. Le dispositif d'accompagnement renforcé, le chef d'œuvre et la co-intervention participent à l'ouverture internationale.

Des mobilités à l'étranger et des échanges virtuels sont mis en place.

Des compétences spécifiques à la mobilité sont identifiées, développées et valorisées.

L'investissement de l'élève est reconnu (attestations, certifications, relevés de compétences ...).

La communication et la valorisation

Des actions événementielles sont organisées (remises d'attestations, présentations orales ...).

Les actions conduites sont communiquées, partagées au sein de l'établissement.

La participation des élèves aux diverses actions d'ouverture est valorisée.

Le site internet de l'établissement contribue à la valorisation des actions menées.

L'établissement se fait connaître à l'étranger (pages internet, articles traduits en langue étrangères...).

Développement personnel et professionnel des acteurs

Les personnels participent à des formations en France et à l'étranger.

...

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

- Document de présentation du pilotage
- Nombre de conventions de partenariats et nombre de pays concernés
- Contacts DRAREIC, inspection
- Nature et nombre de sections européennes, de professeurs de DNL
- Nombre de professeurs et de disciplines engagés
- Nombre d'élèves et de filières concernés
- Stratégie de l'établissement
- Dispositifs de la voie professionnelle intégrant le volet international
- Modalités de préparation des élèves aux mobilités.
- Nombre de projets inscrits sur eTwinning, de mobilités virtuelles ou physiques entrantes ou sortantes
- Accréditation Erasmus +
- Nombre de bourses obtenues (Erasmus+, Prame, autres organismes de financement)
- Nombre d'attestations, de certifications, relevés de compétences, unité facultative de mobilité
- Résultats aux examens en LV
- Outils de suivi des compétences
- Nombre d'actions de valorisation
- Modalités de communication interne/externe
- Nombre de personnels formés (France éducation international, PAF)
- Nombre d'articles publiés

1. Plan Planifier

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité nationale.

Chaque jeune doit pouvoir construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société.

Dans le cadre de la prévention et du suivi du décrochage scolaire, le lycée des métiers organise un travail de l'équipe éducative autour du référent décrochage scolaire et du groupe de prévention du décrochage scolaire.

La prévention et la lutte contre le décrochage est au cœur du projet de l'établissement.

Des actions de repérage et de raccrochage scolaire sont mises en œuvre dès la période d'accueil des élèves.

2. Do Mettre en œuvre

Pilotage et organisation

Le décroche scolaire fait-il l'objet d'une organisation spécifique ? Quelles sont les instances mobilisées ?

Un référent décrochage est-il nommé ?

L'organisation mise en place est-elle en adéquation avec les besoins de l'établissement ?

Comment les professeurs principaux et les membres des équipes pédagogiques participent-ils à la prévention du décrochage ?

Repérages et diagnostics

Quelles sont les stratégies de repérage des élèves potentiellement décrocheurs ? Comment les périodes d'accueil répondent-elles à cette détection ?

Comment les résultats et les entretiens de positionnement confortent-ils l'élève dans son projet personnel ?

Quelles sont les disciplines qui participent à ces positionnements ? Les informations sont-elles partagées au sein de l'équipe éducative ?

Quelles réponses apportent l'établissement aux élèves à besoin éducatif spécifique ?

Actions mises en œuvre

L'organisation des enseignements dans les emplois du temps favorise-t-elle l'assiduité des élèves ?

Comment les actions de l'établissement contribuent à la prévention du décrochage ou au « raccrochage » des élèves ?

Quelles actions sont proposées pour la personnalisation des parcours ? Des dispositifs tels que les passerelles sont-ils proposés ?

Dans quelle mesure les systèmes d'évaluation des élèves sont-ils source de motivation et d'implication ?

Comment les dispositifs et modalités d'enseignement de la Transformation de la Voie Professionnelle répondent-ils aux besoins et aux projets de l'élève ?

Comment sont traitées les absences perlées ? Comment est organisé le retour de l'élève en formation initiale ?

Des modalités de tutorat sont-elles mises en place ? Lesquelles ?

Les PFMP jouent-elles un rôle dans la prévention et la lutte contre le décrochage ?

Comment le sentiment d'appartenance à l'établissement est-il renforcé pour favoriser l'engagement de l'élève ?

Formation

Des formations sont-elles mises en place pour accompagner les personnels ?

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

- Instances (GPDS, FOQUALE...) sollicitées
- Outil d'organisation mise en place
- Référent décrochage et lettre de mission
- Stratégies de repérage
- Organisation des périodes d'accueil
- Documents et outils de positionnement, relevés de compétences...
- Adéquation besoins des élèves et parcours
- Nombre d'entretiens individuels
- EDT, Organisation des enseignements
- Systèmes d'évaluation, bulletins scolaires
- Nature et nombre d'actions visant la valorisation des acquis, des compétences
- Nombre de professeurs et de disciplines impliqués dans la thématique
- Nombre d'élèves potentiellement décrocheurs participant aux projets
- Consolidation des acquis, accompagnement personnalisé, modules d'orientation, co-intervention, chef d'œuvre
- Organisation des modules d'insertion professionnelle et de poursuite d'études
- Gestion des absences
- Nature et nombre de tutorats
- Nombre d'élèves participant à la valorisation d'une filière, de l'établissement
- Nature et nombre d'actions de formation
- ...

1. Plan Planifier

Le critère n°7 permet à l'établissement de rayonner. Il concerne bon nombre d'acteurs de la communauté éducative et des partenaires extérieurs à l'établissement.

L'établissement s'engage dans la réflexion d'une communication cohérente, valorisante et dynamique, dans une logique de développement durable.

Le lycée des métiers communique activement sur ses pratiques et ses activités tant au sein de l'établissement que vers l'extérieur.

2. Do Mettre en œuvre

Accompagnement de l'établissement et développement professionnel de ses acteurs

Les personnels s'engagent dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel pour connaître et utiliser les outils de communication, notamment numériques. Ils reçoivent une formation de contributeurs au site internet de l'établissement.

Actions relatives au critère

Plusieurs outils RGPD sont déployés pour la communication externe.

Les familles sont régulièrement informées par divers moyens.

Le site internet de l'établissement est actualisé.

Le site a une arborescence claire et organisée, il permet en priorité de rendre visible l'offre de formation.

Le label « Lycée des Métiers » est visible.

Le logo « Lycée des Métiers » est décliné dans toute forme de communication, en respect de la charte graphique académique.

L'écran d'affichage véhicule des informations y compris celles qui valorisent les personnels et les élèves.

La diffusion de l'information est clairement réfléchie et organisée au sein de l'établissement.

L'établissement communique avec les partenaires professionnels, notamment sur la taxe d'apprentissage.

Une communication spécifique est dédiée à l'accueil des nouveaux personnels.

Valorisation

Les personnels sont impliqués dans la communication externe de l'établissement.

Des plaquettes, documents supports sont réalisés à destination des partenaires.

Les projets de l'établissement sont relayés aux instances compétentes et valorisés par la publication d'articles sur le site de l'établissement, ou autres médias, voire communiqués à la presse.

...

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

- Désignation d'un webmestre du site de l'établissement,
- Ergonomie du site, nombre de personnels formés et contributeurs
- Nombre de réunions organisées avec les parents
- Présence du logo « Lycée des Métiers » sur les documents internes et externes
- Visibilité du label LdM à tout visiteur
- L'annonce de l'accueil téléphonique mentionne l'appellation « Lycée des Métiers »
- L'écran d'affichage au sein du lycée comporte des messages actualisés et valorisants
- Une rubrique dédiée présente le label « Lycée des Métiers » sur le site internet de l'établissement
- Un livret d'accueil est remis aux nouveaux personnels
- Nombre d'articles postés sur le site de l'établissement et sur les réseaux sociaux
- L'établissement dispose de plaquettes, de vidéos pour présenter ses formations.
- Nombre d'enseignants participant à des événements extérieurs (concours, salon...)
- Nombre d'articles publiés dans la presse
- ...

1. Plan Planifier

L'environnement scolaire évolue. La pandémie depuis 2020 a développé les usages du numérique au service des apprentissages.

Par ailleurs, les programmes incluent de façon prégnante le recours aux outils numériques dans les apprentissages et au service des métiers.

Cela conduit à réfléchir sur les pratiques pédagogiques pour accompagner au mieux ces évolutions, à une utilisation à visée professionnelle de ces outils.

Le lycée des métiers s'engage dans une démarche de développement de l'utilisation responsable du numérique au service des métiers et dans une perspective d'éco-citoyenneté.

2. Do Mettre en œuvre

Accompagnement de l'établissement et développement professionnel de ses acteurs

Les équipes pédagogiques et éducatives sont formées et impliquées dans l'utilisation du numérique dans leurs pratiques. Elles utilisent les outils numériques recommandés par l'EN.

Les enseignants sollicitent les partenaires pour actualiser leurs connaissances sur les outils numériques utilisés dans les métiers.

Le personnel et les élèves sont sensibilisés à la protection des données sur internet.

Les élèves sont-ils formés à l'éducation aux médias et à l'information, et à l'usage responsable du numérique, comment ?

Des financements pour la dotation d'outils numériques sont demandés.

Les personnels se réfèrent aux instances (CLEMI, DRANE, CANOPE, EAFC...).

Actions relatives au critère

Les ENT et les espaces collaboratifs, tels que Chamilo, Atrium, sont utilisés par les équipes éducatives.

Les élèves utilisent régulièrement leur tablette numérique dans les domaines généraux et professionnels.

Les enseignants recourent aux manuels numériques.

Les cahiers de texte numériques apportent une plus-value dans la formation des élèves.

Les enseignants mettent en place des activités innovantes ayant recours au numérique telles que l'utilisation des jeux sérieux, des exercices interactifs, ... pour faciliter l'apprentissage de leurs élèves.

Des modalités spécifiques d'enseignement telles que classe inversée, la pédagogie collaborative sont mises en place dans certaines disciplines

Les enseignants utilisent les outils et applications numériques pour la recherche de stage, l'orientation et l'insertion professionnelle.

Les enseignants évaluent l'impact et la pertinence des outils utilisés.

Communication et valorisation

Les pratiques pédagogiques sont diffusées, valorisées au sein de l'établissement. Elles font l'objet d'échanges.

Les pratiques collaboratives sont encouragées.

Des professionnels interviennent régulièrement pour présenter les outils au service des métiers.

La communication numérique interne de l'équipe éducative est généralisée.

La communication externe digitale est déployée et favorise l'attractivité de l'établissement.

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

- Nombre de formations « en initiative locale » ou « réseau » mises en place
- Moyens financiers, en HSE, en IMP, en matériels mobilisés
- Nombre de demandes Région pour une dotation en numérique
- Nombre de TBI ou vidéo projecteurs interactifs en utilisation dans les établissements
- surface couverte par la wifi
- Nombre de postes informatiques au CDI, en accès libre
- Nombre de disciplines intégrant les tablettes ou ordinateurs dans leur enseignement
- Nombre d'abonnements aux magazines en ligne
- Nombre d'entreprises invitées à présenter les avancées du numérique sur le métier
- Partenariat engagé avec des professionnels du numérique
- Utilisation du numérique pour le suivi des stages et des PFMP
- Nombre d'enseignants travaillant en équipe avec des outils collaboratifs
- Utilisation d'applications numériques pour l'orientation, l'insertion professionnelle et l'accompagnement personnalisé
- Accompagnement à l'évaluation Pix et taux de réussite.

...

Texte de référence BO n°11 du 17 mars 2022

1. Plan Planifier

La mise en place d'actions favorisant l'égalité filles-garçons est un enjeu démocratique d'égalité et de mixité de la politique publique en matière d'éducation.

Comment lutter contre les représentations genrées qui engendrent un déterminisme dans les formations et dans les choix des métiers ?

Comment encourager les acteurs à agir sur la thématique ?

Comment accompagner le respect mutuel et la prévention du sexisme ?

Comment encourager une plus grande mixité dans les filières et l'orientation ?

2. Do Mettre en œuvre

Mobiliser et développer la professionnalité des acteurs de l'équipe pédagogique et éducative élargie (enseignants, vie scolaire, infirmière, assistante sociale, ...)

La thématique est-elle intégrée au projet d'établissement et dans le règlement intérieur ?

Un référent égalité filles-garçons est-il identifié ?

Les acteurs de l'établissement impliqués dans la démarche (enseignants de toutes les disciplines, élèves, personnels de direction, de santé et sociaux, d'encadrement ...) sont-ils identifiés ?

Une organisation est-elle mise en place dans l'établissement (groupe de travail, référent égalité filles-garçons...) ?

Le CVL consacre-t-il une réunion annuelle à l'information sur la thématique ?

Les personnels sont-ils formés à la thématique ?

Pratiquer, agir

Le référent est-il clairement et ouvertement missionné pour faire vivre la thématique ?

Les actions de découverte des métiers et de recrutement (JPO, forum des collèges, mini-stages...) proposées aux futurs élèves prennent-elles en compte la réflexion sur les inégalités de genre ?

Des activités et les projets mis en place dans l'établissement (réalisation d'un chef d'œuvre, concours, clubs, sorties scolaires, actions éducatives ...) intègrent-ils le sujet ?

Des actions nationales (semaine école-entreprise, de l'industrie, l'entrepreneuriat féminin ...) sont-elles organisées ?

Les personnels sont-ils encouragés à agir et à adapter les gestes professionnels à la dimension de l'égalité filles-garçons ?

L'aménagement de l'espace scolaire est-il réfléchi en ce sens au sein de l'établissement ?

L'accueil des mini-stages d'orientation de 3^{ème} fait-il découvrir des filières habituellement peu mixtes ?

Partager, informer

Quelles conditions sont mises en œuvre pour favoriser le rayonnement du référent ?

Le référent a-t-il la possibilité d'harmoniser ses pratiques au niveau académique, départemental, du réseau ?

Les actions entreprises s'appuient-elles sur les instances académiques ?

Les actions conduites sont-elles relayées dans la communication de l'établissement ?

Les statistiques de genre sont-elles connues du personnel de l'établissement et partagées ?

...

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi :

- Présence de la thématique dans le projet d'établissement et le règlement intérieur
- Désignation d'un référent égalité filles-garçons
- Lettre de mission du référent
- Présence d'un groupe de pilotage
- Nombre de réunions dédiées à la thématique
- Part des filles et des garçons dans les instances représentatives des élèves
- Nombre de personnes de l'équipe éducative formées à la thématique
- Nombre de personnes impliquées dans un projet sur la thématique
- Nature et nombre de projets pédagogiques engagés sur la thématique
- Nature et nombre de partenaires intervenant sur la thématique en classe / dans l'établissement
- Part de mixité par filière ou par spécialité
- Taux de décrochage filles / garçons
- Réussite aux examens par genre
- Part de mixité dans l'orientation choisie en poursuite d'études
- Projet d'aménagement des espaces de vie et de travail dans le lycée
- Nombre d'affiches, de documents, d'outils relatifs aux actions liées à l'égalité filles-garçons entreprises dans l'EPL mis à disposition
- Information communiquée lors des mini-stages d'orientation des élèves de 3^{ème}, impact sur l'orientation
- Nombre d'articles publiés sur le site internet de l'établissement

...